

Patrimoine : l'Eglise du Québec s'oppose au classement d'une église et préfère la voir vendue et détruite

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église universelle](#), [En Une](#)

Date : 5 juin 2021



Un dossier témoigne très bien du rapport ambigu, sinon autodestructeur qu'entretient l'Eglise catholique au Québec avec son patrimoine - c'est l'église du Très Saint Sacrement à Québec fermée au culte en 2019 après des chutes de pierre.

En France, elle aurait probablement déjà été sécurisée et rouverte, au Québec en revanche elle aurait déjà été vendue et rasée - c'est sans compter sans le ministère de la Culture qui a déposé en mai 2020 un avis d'intention de la classer au patrimoine de la province et vient de [prolonger son délai de réflexion](#).

Une décision qui suscite une forte hostilité de la part de l'Eglise : "*Nous sommes très étonnés,*

très surpris, et jusqu'à un certain point, sous le choc. Cette église-là a eu de graves problèmes structurels. Nous allons nous opposer de toutes nos forces à cette déclaration comme monument historique", se révoltait alors l'abbé Marc Pelchat.

Directeur de la fabrique, André G. Bernier tente d'emporter la décision du non-classement en insistant sur le coût des travaux de rénovation, qu'il réévalue nettement à la hausse - ils étaient estimés 3 millions de dollars canadiens. "Je pense qu'on est plus près de 10 millions pour une réparation. Simplement le clocher n'est pas réparable, il faut le démonter et remonter l'ensemble de cette structure-là".

En réalité, on peut se demander si la Fabrique n'est pas en train d'accuser l'église de la rage pour la faire abattre, car elle y a un intérêt financier direct, comme le [rappelle](#) Ici Radio Canada :

"La fabrique de la paroisse de Bienheureuse-Dina-Bélanger, si le bâtiment évite le classement patrimonial, souhaite toujours vendre la propriété à un promoteur immobilier. La signature d'une promesse d'achat était imminente l'an dernier, mais la transaction a été stoppée en raison de l'avis d'intention de classement déposé par le ministère de la Culture. Selon André G. Bernier, ce même promoteur serait toujours intéressé par l'acquisition de l'immeuble, à condition de pouvoir démolir l'église et d'obtenir un changement de zonage."

L'on comprend aisément que la fabrique préfère voir l'église vendue et arasée plutôt que sauvée et entretenue par l'Etat, mais sans un sou de plus qui entre dans ses caisses. L'on comprend aussi pourquoi le nombre de fidèles continue de baisser dans les paroisses du Québec - 4 à 5% en moins par an avant le Covid, 15% d'un coup en 2019, au moins 20% en 2020 entre les confinements à répétition et les jauges qui interdisent l'assistance de plus de 25 fidèles aux messes.